

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT PAIÉES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.  
Poste: 35 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR  
20 Juin 1884.

## LES COMPLICES.

La réduction du service militaire à trois ans a été décidée mardi par la Chambre. Deux discours, l'un de M. Francis Charmes, l'autre de M. Sarrette; quelques courtes explications données par M. Campenon; un vote. Et le crime de lèse-patrie a été accompli.

« Que pense l'armée de la désinvolture avec laquelle ON TRAFIQUE DE SES INTÉRÊTS ET DE SON EXISTENCE MÊME? Comment juge-t-elle le chef que lui ont valu les jeux de la politique et du hasard? »

demanda, avant-hier matin, le *Journal des Débats*.

La réponse est facile, trop facile même, pour qu'il soit nécessaire de la formuler ici. Pauvre armée livrée aux mains d'un Campenon, abandonnée par M. Jules Ferry, sacrifiée aux intérêts électoraux d'une majorité « ruisselante d'abjection »!

« Elle a entendu M. Campenon déclarer que « trois ans doivent suffire et au-delà, pour former un cavalier, défini par lui un homme qui se laisse porter par son cheval, et un canonnier qui lui apparaît comme un homme qui ne porte rien. »

Elle a entendu M. Campenon « soutenir gravement à la tribune cet étonnant paradoxe que: plus un soldat est neuf et inexpérimenté, plus il est apte au service de guerre. »

Elle a pu assister à cet incroyable spectacle d'un chef d'armée gourmandant des députés et leur faisant honte de leur liéteur politique et sociale; d'un général qui, en fait de guerre, ne paraît connaître et désirer que la guerre de classes, réveillant, surexcitant les passions électorales dans ce qu'elles ont de moins

» noble, en criant: *Pensez à vos électeurs!*  
» à ceux qui lui disaient: *Pensez à l'armée!* »

Elle aussi se demande « quelle sera l'influence du service de trois ans sur le recrutement des cadres inférieurs, déjà si difficile sous le régime de la loi de 1872. »

Elle aussi se pose avec inquiétude la question de savoir « où l'on trouvera désormais ces solides instructeurs vieillissés sous le harnais, dont notre armée aura plus besoin que jamais pour former et encadrer les masses sans cesse renouvelées qu'on jettera dans ses rangs. »

Elle aussi a vu M. Campenon déclarer que « le vieux sous-officier, le vieux soldat lui semblent des types dangereux, des êtres subversifs parce qu'ils vivent complètement en dehors des idées de la société moderne. »

Tout ce que le *Journal des Débats* a vu et entendu, l'armée l'a vu et entendu aussi.

Toutes les préoccupations et les inquiétudes manifestées par le *Journal des Débats*, l'armée les nourrit également.

Mais elle ne se contente pas certainement d'accuser la conduite du seul M. Campenon. Ses accusations ne doivent pas être dirigées uniquement sur le ministre de la guerre; elles doivent viser encore le gouvernement tout entier, la majorité républicaine, la République.

Oui, M. Campenon a de nombreux complices.

Que le *Journal des Débats* interroge le scrutin de mardi sur l'article 38 du projet de loi.

Il y verra l'adoption de la réduction du service militaire par 419 voix républicaines, parmi lesquelles celles de MM. Jules Ferry, Fallières, Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée, Hérisson, Cochery, Méline, Durand, Laroze, Labuze, etc.

Il y verra MM. Andrieux, Horace de Choiseul, de Roys et Ribot s'abstenant de prendre part au vote sous prétexte qu'ils sont retenus à la commission du budget.

Que sont-elles devenues, à l'heure du

scrutin, ces fières protestations, ces oppositions énergiques, ces indignations généreuses formulées par quelques orateurs républicains du haut de la tribune?

Hélas! elles se sont tuées. M. Ribot lui-même s'est esquivé de la salle des séances un peu avant le vote, oubliant de confier à l'un de ses collègues le bulletin qui devait servir de sanction pratique à ses patriotiques catilinaires.

44 députés seulement, dont 40 de la droite, ont eu le courage de témoigner publiquement qu'ils « pensaient à l'armée » avant de « penser à leurs électeurs. »

Parmi ceux-ci, nous sommes heureux de trouver les noms des quatre députés conservateurs de Maine-et-Loire et celui de M<sup>r</sup> Freppel.

Voici la liste des 44:

MM. Amagat, Bézizal (vicomte de), Benazet, Bergerot, Calla, Cazeaux, Charmes (Francis), Chevreux (Léon), Colbert-Laplace (comte de), Delafosse, Desson de Saint-Aignan (vicomte), Espeuilles (comte de), Feltre (duc de), M<sup>r</sup> Freppel, Gautier (René), Gavini, Ginoux de Fermon (comte), Le Gonidec de Traissan (comte), Groul, Hamille (Victor), Labat, Labourdonnaye (vicomte de), Largentaye (de), La Rochefoucauld, duc de Bisaccia, Laroche-Joubert, Lefebvre de Prey, Le Provost de Launay, Le Vavasseur, Lévrot, Lorois (Morbihan), Maillé (comte de), Murat (comte Joachim), Neveu (Ollivier) (Auguste), Philippoteaux, Plichon, Prax-Paris, Raoul-Duval, Saint-Martin (de) (Indre), Sarrette, Soland (de), Soubeyran (baron de), Terves (comte de), Valon (de).

Les autres membres de la droite et quelques rares députés de la gauche se sont abstenus.

Ainsi, 419 députés républicains ont expressément donné la consécration de leurs votes à l'œuvre de M. Campenon, à cette œuvre désirée par le *Journal des Débats* avec tant de virulence.

419 députés républicains ont décidé que M. Campenon est un excellent ministre, et son projet de loi un projet très-satisfaisant.

419 députés républicains ont accepté de « trafiquer les intérêts de l'armée et de SON EXISTENCE MÊME. »

419 députés républicains ont prouvé au *Journal des Débats* qu'il fait preuve d'injustice en accusant le seul M. Campenon; et ils ont dénoncé la grande inspiratrice de l'œuvre infâme à laquelle ils ont eux-mêmes collaboré: la République!

## AU SÉNAT.

Séance d'hier jeudi. — On reprend la question du divorce. M. Chesnelong est à la tribune.

M. Chesnelong ne se flatte pas d'être plus heureux que MM. Jules Simon et Allou. Il ne veut qu'accomplir son devoir en protestant contre une loi contraire à l'enseignement de l'Eglise.

L'éminent orateur oppose d'abord aux chiffres invoqués par M. Naquet et la commission des chiffres nouveaux tirés d'une statistique dressée par un professeur de la Sorbonne, desquels il résulte que dans les pays où il existe, le divorce a toujours suivi une marche ascendante sans, pour ce motif, apporter le moindre remède à l'effroyable progression des unions irrégulières.

Prenant à partie le garde des sceaux, lequel a impudemment affirmé que l'Eglise n'a pas toujours été contraire au divorce, l'orateur rappelle ce que dirent à cet égard les Pères des premiers siècles, depuis saint Justin, jusqu'à saint Jean-Chrysostôme, en passant par saint Ambroise et saint Augustin. Il rappelle la décision du Concile de Trente, prononçant l'anathème contre les partisans du divorce.

M. Chesnelong passe en revue les conséquences funestes du divorce. Il repousse cette loi, impie et cruelle, qui, en séparant ce que Dieu a uni, fait un oppresseur et une victime, et empêche la réconciliation du chrétien avec Dieu.

La loi nouvelle a ceci de particulier qu'elle sanctionne le vice, qu'elle proclame légitime, le lendemain, ce qui était adultère

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## YVES TRÉVIREC

PAR M. DU CAMPFRANC.

### Première partie.

La lumière était discrète, l'orchestre berçait, minuit sonnait à la pendule. A la dernière vibration, la tête de M. le maire s'abaissa sur sa poitrine, se releva brusquement, s'abaissa encore, puis un roulement formidable fit baser aux quatrilles.

Quant à l'adjoint, furieux et blême, debout dans un angle du salon, il regardait d'un oeil sombre tout le mouvement de la fête.

Il demeurerait étreillé. L'envie lui rongerait le cœur. Ah! quand donc, lui aussi, serait-il un personnage... un député!

Et tandis qu'il songeait ainsi, on dansait toujours dans le grand salon, on dansait sur la pelouse. L'aperçus la silhouette élégante de Félicien Delville, ses grands yeux bleus, brillant sous ses longs cils, et un peu d'amertume

me montait au cœur.

Comme il savait animer une fête! Comme il prodiguait les phrases flatteuses! Pour toutes les danseuses il avait un compliment exquis, et Marthe l'écoutait en souriant... Cette parole dorée charmaît la naïve enfant.

Il vint vers la banquette où M<sup>lle</sup> Deline était assise, et s'inclinant avec respect:

— Voulez-vous me faire l'honneur, mademoiselle?

Avant qu'il eût achevé sa demande, elle était à son bras. Mes yeux la suivaient dans le joyeux tourbillon, si légère, si gracieuse, et mon cœur se serrait.

Enfin, la valse terminée, elle vint vers moi.

— Qu'avez-vous, monsieur Yves? dit-elle d'une voix anxieuse; vous paraissez triste.

Je me mis à sourire, voulant cacher mon trouble.

— Pourquoi donc ne m'invitez-vous pas? fit-elle encore avec un léger accent de reproche. C'est bien mal. J'aurais eu grand plaisir à inscrire votre nom sur mon carnet.

L'entraîner dans le tourbillon, tenir sa main dans la mienne... Était-ce possible?... Mon secret m'eût échappé. Alors, renonçant à cette mazurka à laquelle je rêvais depuis huit longs jours, pour laquelle j'avais fait tant de folies, je remuai lentement la tête.

— Vous le savez bien, mademoiselle, je suis un danseur trop inhabile.

— Dites plutôt trop modeste, répliqua-t-elle gentiment. Comme je regrette que vous n'osiez pas vous lancer!

En parlant, elle consolidait son petit bouquet de roses mousseuses, à demi détaché dans le mouvement de la dernière valse; et bientôt je la vis danser gaiement aux accords d'un quadrille.

Une de ses roses était tombée à terre.

En moins d'une seconde je l'eus saisie comme un voleur l'aurait fait d'un diamant égaré.

Ah! chère petit fleur, comme je te respirais avec délices! comme je t'aimais! Je sentais qu'un jour, lorsque mes cheveux seraient devenus blancs, tes pétales desséchés et décolorés retrouveraient, à mes yeux, leurs fraîches couleurs, et me parleraient encore, me parleraient toujours d'un passé trop cher.

Tout songeur, je quittai le mouvement du bal, et je m'engageai dans la solitude d'une allée étroite et sinueuse. Là, plus de girandoles de verres de couleurs, plus des lanternes vénitienes, mais, pour m'éclairer, un faible croissant de lune et des milliers d'étoiles. Je marchais à demi caché dans la frange d'ombre projetée, par un rideau de genêts d'Espagne, sur le sable de l'allée. Le parfum des fleurs m'enivrait, et la lumière vaporeuse des étoiles plaisait à ma rêverie, lorsque Louis s'élança

vers moi.

Il était charmant dans son costume de velours. Un grand col de guipure, recouvrant ses épaules, lui donnait quelque ressemblance avec un jeune page du temps de Louis XIII. Mais son visage était pâle, tout bouleversé.

— Si vous saviez, dit-il, comme j'ai du chagrin.

Et, soudainement, il se jeta dans mes bras, et fondit en larmes.

Je l'entraînai dans l'ombre d'une tonnelle; et là, abrités par la climatisse, assis l'un près de l'autre, sur le banc rustique, je consolais de mon mieux le cher enfant.

Mes efforts étaient vains. Ses larmes coulaient toujours plus pressées, toujours plus amères. Mes caresses semblaient redoubler sa peine.

Je pressentais un malheur.

— Si vous saviez, reprit de nouveau l'enfant.

Puis, après quelques secondes d'hésitation:

— Ils veulent vous renvoyer des Platanes, vous révoquer!

— Me révoquer! répliquai-je avec angoisse, et me sentant au cœur une douleur aiguë.

— Oui, vous révoquer, reprit encore le pauvre Louis d'une voix pleine de larmes.

Alors, il me raconta, qu'étant dans la serre, masqué par les orangers, il avait surpris son père et le préfet causant ensemble.

— Mais il est impossible, votre instituteur,

la veille. Et, dût la loi affirmer de toutes façons que les liens nouveaux seront respectables, l'opinion ne la suivra pas. « Qui de vous, s'écrie l'orateur, voudrait que sa femme fût l'amie d'une divorcée? Qui de vous accepterait l'union de son fils avec une femme ainsi séparée, ou de sa fille avec un homme ayant rompu une première union? »

Cet argument *ad hominem* produit une vive impression. Personne, à gauche, ne proteste.

La péroraison de M. Chesnelong est à la hauteur des plus belles qu'il ait jamais prononcées. Il flétrit en termes formelles la loi, et, dégageant sa responsabilité, il déclare que le projet actuel met le comble aux iniquités et aux ruines amoncelées par l'esprit de haine contre la religion.

C'est M. de Marcère qui reprend la discussion.

Ce nouveau discuteur prononce une de ces interminables harangues dont il a le secret, secret dans lequel nous sommes loin d'être. Un débit bref, saccadé, monotone, scande une série de phrases à l'allure proud'homesque, au sein desquelles nous démêlons qu'il y a des « libertés licencieuses », que le mariage est une carrière, que l'on ne se marie pas pour rompre le mariage, etc., etc. Après une série indéfinie de La Palicades de cette nature, l'orateur quitte la tribune, à la grande joie de l'auditoire.

M. Lenoël lui succède.

M. Lenoël accepterait le divorce, s'il ne lui paraissait pas que le divorce porte atteinte au droit social. En vain, dira-t-on, avec M. de Marcère, que la Révolution a créé le droit individuel supérieur au droit social. Il répond que la loi, dans bien des cas, subordonne le droit individuel au droit social. Le père adoptif, pas plus que le père selon la nature, ne peut désavouer le fils qui l'a déshonoré.

Pourquoi le mariage serait-il soumis à l'avantage des individus?

M. Lenoël trouve un argument solide et émouvant. Il rappelle au Sénat que la France est généralement regardée comme le pays où l'épargne est le plus facilement acquise.

Or, d'où vient cette épargne, cette prospérité du foyer, si ce n'est de l'attention, du scrupule de la femme? C'est la femme qui fait le pécule, qui en reçoit la tradition de ses parents, le dépôt de son mari.

Avec le divorce, et en face d'une communauté susceptible de prendre fin par une rupture antinaturelle, la femme n'aura plus aucune volonté, aucun goût à préparer cette épargne, ce bien-être futur du foyer.

Après M. Lenoël, M. Naquet.

Celui-ci revient sur la question et réédite ses premiers raisonnements. Il attaque tout d'abord M. Jules Simon, auquel il reproche de la contradiction et du sophisme.

Puis il riposte à M. Chesnelong qu'il n'a jamais dit qu'il y avait moins de ruptures dans les pays où le divorce existe, que dans ceux où il n'existe pas. Mais qu'il a prétendu qu'en aucun pays la législation n'avait influé sur la fréquence des ruptures.

Au moment où M. Naquet descend de la

tribune, M. Chesnelong y monte d'abord pour retirer le mot de déclamation qui lui est échappé au cours de la discussion à l'endroit des théories de son adversaire, ensuite pour maintenir énergiquement le terme adultère légal qu'il a employé.

On vote sur l'article 1<sup>er</sup>, qui abroge la loi de 1860 (1<sup>er</sup> paragraphe).

Par 158 voix contre 415, le Sénat a adopté.

## Chronique générale.

### Sûr de rien!

La Chambre a voté le service militaire de trois ans.

Ce système est-il pratique? La majorité n'en sait rien; le grand point était de voter ainsi pour ne pas s'assurer la rançonne des électeurs.

Le budget du ministère de la guerre est-il suffisant dans ces conditions nouvelles?

On ne sait pas.

Les hommes recevront-ils une instruction suffisante?

On ne sait pas.

Aura-t-on tous les sous-officiers dont on a besoin?

On l'ignore.

Interrogé par un député, en séance publique, le ministre de la guerre a fait entendre cette réponse invraisemblable :

« Je ne suis sûr de rien du tout... »

Et la Chambre n'a pas murmuré!

La Chambre a voté tranquillement, à une immense majorité, ce service de trois ans dont personne n'a étudié les avantages ni les inconvénients!

Il y aura une seconde délibération...

Pouvons-nous espérer qu'elle sera plus consciencieuse que la première?

Les mêmes raisons produiront les mêmes effets.

C'est fini, la Chambre est capable de tout.

Il dépend du Sénat de mettre un terme à ces vilénies.

Mais peut-on compter sur lui?

\*\*\*

On lit dans le *National* :

« A la suite des communications échangées entre le ministère de la marine et le général Millot, il a été entendu que cet officier ne rentrerait en France qu'après l'embarquement des troupes de terre qui doivent être rapatriées.

« Cet embarquement aura lieu du 5 au 25 juillet prochain.

« C'est seulement vers cette dernière date que le général Millot pourra quitter Hai-Phong, en compagnie du général de Négrier.

« Il laissera le commandement en chef des troupes du Tonkin au général de brigade Brière de l'Isle, qui doit, nous assure-t-on, être prochainement élevé au grade de général de division. »

\*\*\*

Ses deux petites mains serraient tendrement la mienne; ses yeux se levaient éplorés sur les miens. Cette douleur muette me toucha jusqu'au fond de l'âme.

J'embrassai l'enfant, et je revins, en toute hâte, à la maison d'école.

Ah! ce bruit de fête, dont j'étais poursuivi, ces violons, ces rires entendus au loin, quel cauchemar!

Geneviève m'attendait devant le foyer à demi éteint.

— Qu'avez-vous? me dit-elle; comme vous êtes pâle et défait... Ce bal ne vous a donc pas amusé, monsieur Yves?

— Oh! laisse-moi, m'écriai-je, laisse-moi, ma pauvre Geneviève, demain je te dirai tout.

La chère vieille n'insista pas, mais elle fixa longuement sur les miens ses yeux remplis de douce pitié, et murmura bien bas :

— Jésus, mon Dieu! encore quelque nouveau malheur!

J'étouffais. Au plus vite je gagnai ma chambre; et, cachant mon visage dans mes deux mains, je pleurai amèrement.

Une révocation!... Mais c'était ma ruine!... C'était surtout perdre Louis et ma bien-aimée Marthe!...

Et, pourtant, me conformer au programme nouveau... non, non, jamais. J'étais d'origine bre-

## LA DYNAMITE EN BALLON.

Les dynamiteurs irlandais viennent de prendre la résolution, pour dépister les précautions de la police anglaise, de faire partir en ballon des hommes déterminés qui laisseront tomber des cartouches de dynamite en passant au-dessus de Londres.

La proposition a été faite dans une réunion de conspirateurs qui a eu lieu dernièrement. Le gouvernement anglais, très-ému, s'est empressé d'en informer le cabinet de Paris pour qu'il surveille ces aéronautes d'un nouveau genre qui pourraient partir de France ou tomber sur notre territoire.

\*\*\*

Nous lisons dans la *Justice* :

« Nous recevons une dépêche de Bastia, nous annonçant que Fournière, rédacteur du *Sampiero*, vient d'être l'objet d'une brutale agression. La ville est en proie à une vive émotion. »

## MOUVEMENT CONSERVATEUR EN EUROPE.

Ce n'est pas seulement en Belgique, c'est de tous côtés autour de la France, c'est dans presque tous les Etats constitutionnels de l'Europe que triomphe le parti conservateur.

En Belgique, le parti qui usurpe cyniquement le nom de libéral et qui est à la fois l'ennemi perfide et violent de la liberté religieuse et de la liberté politique, vient d'être frappé de l'un de ces châtimens qui marquent non pas seulement la haine d'un peuple contre ses gouvernants, mais aussi le mépris et le dégoût qu'ils lui inspirent.

Ce sont des conservateurs qui gouvernent la Hollande.

En Espagne, le ministère Canovas est pour longtemps affermi.

C'est à un ministère conservateur que le jeu des institutions parlementaire a confié le gouvernement de l'Autriche.

En Allemagne, M. de Bismark a été vaincu par le centre catholique dans sa lutte contre la liberté religieuse, et les lois de persécution que, dans l'ivresse de sa victoire sur la France, il avait imaginées pour dompter le catholicisme, sont détruites, lambeau par lambeau, par ceux-là même qui l'avaient aidé à les faire.

En Angleterre, les jours du ministère actuel paraissent comptés, et naguère l'un des chefs des conservateurs défait audacieusement M. Gladstone de faire appel, par la dissolution de la Chambre des Communes, à la volonté nationale.

C'est la nécessité qui, après des essais et des épreuves de diverse nature, ramène l'Europe aux principes conservateurs.

Parmi les peuples que nous venons d'énumérer, les uns demandent aujourd'hui aux principes que nous servons la fin des luttes stériles qui les ont épuisés et la sécurité de leur avenir; l'Allemagne leur demande des forces et des garanties contre le despotisme; l'Angleterre en attend la restau-

ration et l'affermissement de sa puissance extérieure.

La France restera-t-elle en dehors du mouvement qui semble emporter l'Europe du centre et de l'occident?

Tout nous fait penser qu'il n'en sera pas ainsi et que, dans un avenir rapproché, les mêmes principes triompheront en France avec le parti qui les personnifie, le parti royaliste, le parti de la royauté moderne, le parti de la royauté constitutionnelle.

Ne voyons-nous pas — nos adversaires les signalent parfois eux-mêmes — les symptômes du revirement qui s'opère dans les esprits?

Les élections communales, sans que notre parti fut encore organisé, et sans qu'il ait cherché à leur donner une signification politique, ont transformé à notre profit un nombre considérable d'assemblées municipales.

Dans les élections législatives partielles, nous obtenons maintenant des succès qui eut été dérisoire d'espérer il y a deux ou trois ans.

Dans celles de ces élections où nous ne réussissons pas, nos minorités grandissent, la majorité de nos adversaires diminue; on sent que les vaincus d'aujourd'hui seront les vainqueurs de demain. Le mouvement d'opinion vers nous est aussi indiscutable que dans les circonscriptions où nous l'avons emporté.

De proche en proche, les esprits s'ouvrent à la vérité. Nos populations intelligentes viennent à comprendre que leurs souffrances procèdent directement des institutions républicaines, et que ces mêmes institutions républicaines les conduiront à de bien autres misères que celles qu'elles souffrent aujourd'hui. Quand la majorité du pays sera pénétrée de cette conviction — et le moment n'est pas éloigné où il en sera ainsi, — elle fera l'effort qu'il faudra faire pour se délivrer, et comme il ne lui suffirait pas de renverser un ministère, elle renversera et elle remplacera le gouvernement.

Mais ne l'oublions pas : il faut que nous aidions à leur réalisation. Il ne faut pas laisser se perdre et s'égarer ce courant d'opinion qui vient à nous. Il faut justifier la confiance et l'espoir que le pays met en nous. Pour cela, il faut que, sans tarder une minute encore, le parti royaliste complète et fortifie son organisation.

C'est par leur forte organisation que les catholiques allemands ont fait capituler le prince de Bismark. C'est par leur puissante organisation que les catholiques belges ont pu soutenir une lutte de six années et qu'ils sont parvenus à délivrer la Belgique de ses tyrans. C'est par leur vieille et solide organisation que les lorys inspirent à l'Angleterre une confiance assez grande pour que, dans les circonstances actuelles, le pays semble ne pas reculer devant la pensée d'un changement de ministère.

Organisons-nous. Sans cela, rien ne nous servirait. Sans cela, tout serait perdu.

## ÉTRANGER

**BELGIQUE.** — *Bruxelles*, 19 juin. — Le *Moniteur* publie un arrêté royal dissolvant le Sénat et fixant les prochaines élections sénatoriales au 3 juillet prochain.

Les nouveaux ministres seront soumis le même jour à la réélection. Les Chambres sont convoquées pour le 22 juillet.

**ALLEMAGNE.** — Le bruit court à Berlin qu'une femme, venant d'Amérique avec quatre caisses de dynamite pour attenter à la vie de l'empereur Guillaume, aurait été arrêtée à Elberfeld.

La police allemande avait été prévenue, il y a quelques jours, mais les recherches n'avaient pas abouti, parce que les anarchistes, pour mieux détourner les soupçons, avaient, cette fois, confié cette effroyable mission à une femme.

On lit dans la *Gazette Nationale* :

« Une société de capitalistes berlinois a l'intention de faire venir du Japon une quarantaine d'artisans japonais qu'ils établiront dans un village construit entièrement dans le genre de ceux de leur pays.

« Ces colons, parmi lesquels figureraient des représentants de tous les métiers dans lesquels excellent les Japonais, travailleraient

s'était écrié le haut fonctionnaire. C'est un clercal enragé, un homme dangereux! Un de vos conseillers municipaux, Pascal des Granges, m'a raconté d'étranges choses à son sujet.

« Si ce jeune homme ne change radicalement, s'il ne déploie pas un grand zèle à faire triompher nos idées, à combattre les superstitions, il ne pourra rester aux Platanes... Y tenez-vous, Deline? — Vraiment non, fit le député.

Ils se mirent à rire méchamment, et le préfet regagna le salon en ajoutant :

— Si M. l'instituteur continue d'être rebelle à nos ordres qu'il prenne garde! Dans huit jours son affaire sera réglée.

Ce récit achevé, Louis m'enlaça de ses deux bras, me murmurant à l'oreille :

— Mais vous ne partirez pas, mon bon ami; nous ne partirez pas : Marthe et moi nous aurions trop de chagrin!... nous vous aimons tant!

Je me sentais bien ému, triste à pleurer. Enfin, faisant un effort héroïque pour cacher mon angoisse :

— Enfant, répliquai-je, soyons courageux, et confions-nous à la bonté de Dieu. Quoi qu'il arrive, mon cher petit, je vous aimerai toujours; et vous, n'est-ce pas, vous n'oublierez jamais votre pauvre ami?

— Non, non, jamais, fit-il avec élan.

tonne, et je me souvenais de la devise de ce cher pays :

*Potius mori quam fadari.*

« Plutôt mourir que me ternir. »

(A suivre.)

DU CAMPFRANG.

## LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 14 juin 1884.

Nocturne, 1 gravure.  
Chronique parisienne, par Alceste.  
Chronique générale de la Semaine.  
La Chine méridionale (suite), 2 gravures.  
La grève des Bossus, par le comte A. de Mari-court.

Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 3 gravures, par Marc Twain.  
Courrier théâtral, par Gabriel Levasnier.  
Bibliographie.

La Semaine financière, par J. Belletrud.

Abonnement : Un an, 18 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Eperon.

à sous les yeux des personnes qui viennent les voir pour étudier leurs procédés. »

**ESPAGNE.** — Madrid, 18 juin. — L'ambassadeur d'Italie a eu avec le roi Alphonse un long entretien, au sujet, probablement, des affaires du Maroc. Le roi a reçu l'ambassadeur avec beaucoup d'empressement.

La Correspondencia dit que le gouvernement français a montré dans la question du Maroc une amitié et une confiance exceptionnelles envers l'Espagne.

La Correspondencia ajoute que l'Espagne ne doit pas rêver des aventures au Maroc, mais suivre une politique sage.

**CHINE.** — Le gouvernement chinois a décidé la construction d'un chemin de fer de Tien-Tsin à Pékin.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 juin.

Le marché est plus animé aujourd'hui et par suite le fermeté s'accroît.

Les rachats sur l'Egypte unifiée provoquent la hausse des rentes et de quelques valeurs de crédit. Le 3 0/0 ouvre à 78.45 et reste à 78.40; l'amortissable oscille entre 80.25 et 80.30; le 4 1/2 ouvre à 108.20 et reste à 108.15.

La Banque de France cote 5,170. Son bulletin hebdomadaire publié aujourd'hui est satisfaisant.

Trois chapitres sont en augmentation: l'or avec 4,146,000 fr., les comptes courants particuliers avec 5,132,000 fr., le Trésor avec 2,231,000 fr.

Trois chapitres également en diminution: le Portefeuille avec 29,591,000 fr., les Avances avec 466 millions fr., la Circulation avec 14,237,000 fr.

Les bénéfices de la semaine sont de 597,000 fr. L'action du Crédit Foncier reste demandée à 1,333.75; dans sa dernière séance hebdomadaire le conseil d'administration de cette société a autorisé pour 4,873,000 fr. de nouveaux prêts.

Les Obligations Foncières et Communales de différents types sont assurés d'un intérêt de 4.65 0/0 sans compter la prime résultant du remboursement à 500 fr.

Aucune affaire à signaler sur la Compagnie Transatlantique dont les dépenses s'accroissent de plus en plus tandis que les recettes ne font que diminuer.

Il est évident qu'avec de pareilles tendances la Compagnie aura de la peine à servir au actionnaires un dividende de 20 fr. par titre et par suite l'action devra fatalement baisser.

Les Chemins ne varient pas: le Nord cote 1,732.50, le Lyon 1,225, l'Orléans 1,310, le Midi 1,307.50, l'Est 758.75, l'Ouest 818.75.

Le Crédit Lyonnais est aussi abandonné que de coutume à 550.

Le marché est actif sur l'obligation Ouest-Algérienne 4 0/0 (garantie par l'Etat); au cours actuel les porteurs sont assurés d'un intérêt de 4.65 0/0 sans compter la prime résultant du remboursement à 500 fr.

Aucune affaire à signaler sur la Compagnie Transatlantique dont les dépenses s'accroissent de plus en plus tandis que les recettes ne font que diminuer.

Il est évident qu'avec de pareilles tendances la Compagnie aura de la peine à servir au actionnaires un dividende de 20 fr. par titre et par suite l'action devra fatalement baisser.

Les Chemins ne varient pas: le Nord cote 1,732.50, le Lyon 1,225, l'Orléans 1,310, le Midi 1,307.50, l'Est 758.75, l'Ouest 818.75.

Le Crédit Lyonnais est aussi abandonné que de coutume à 550.

Le marché est actif sur l'obligation Ouest-Algérienne 4 0/0 (garantie par l'Etat); au cours actuel les porteurs sont assurés d'un intérêt de 4.65 0/0 sans compter la prime résultant du remboursement à 500 fr.

Aucune affaire à signaler sur la Compagnie Transatlantique dont les dépenses s'accroissent de plus en plus tandis que les recettes ne font que diminuer.

Il est évident qu'avec de pareilles tendances la Compagnie aura de la peine à servir au actionnaires un dividende de 20 fr. par titre et par suite l'action devra fatalement baisser.

Les Chemins ne varient pas: le Nord cote 1,732.50, le Lyon 1,225, l'Orléans 1,310, le Midi 1,307.50, l'Est 758.75, l'Ouest 818.75.

Le Crédit Lyonnais est aussi abandonné que de coutume à 550.

Le marché est actif sur l'obligation Ouest-Algérienne 4 0/0 (garantie par l'Etat); au cours actuel les porteurs sont assurés d'un intérêt de 4.65 0/0 sans compter la prime résultant du remboursement à 500 fr.

Aucune affaire à signaler sur la Compagnie Transatlantique dont les dépenses s'accroissent de plus en plus tandis que les recettes ne font que diminuer.

Il est évident qu'avec de pareilles tendances la Compagnie aura de la peine à servir au actionnaires un dividende de 20 fr. par titre et par suite l'action devra fatalement baisser.

Les Chemins ne varient pas: le Nord cote 1,732.50, le Lyon 1,225, l'Orléans 1,310, le Midi 1,307.50, l'Est 758.75, l'Ouest 818.75.

Le Crédit Lyonnais est aussi abandonné que de coutume à 550.

Le marché est actif sur l'obligation Ouest-Algérienne 4 0/0 (garantie par l'Etat); au cours actuel les porteurs sont assurés d'un intérêt de 4.65 0/0 sans compter la prime résultant du remboursement à 500 fr.

Aucune affaire à signaler sur la Compagnie Transatlantique dont les dépenses s'accroissent de plus en plus tandis que les recettes ne font que diminuer.

Il est évident qu'avec de pareilles tendances la Compagnie aura de la peine à servir au actionnaires un dividende de 20 fr. par titre et par suite l'action devra fatalement baisser.

Les Chemins ne varient pas: le Nord cote 1,732.50, le Lyon 1,225, l'Orléans 1,310, le Midi 1,307.50, l'Est 758.75, l'Ouest 818.75.

Le Crédit Lyonnais est aussi abandonné que de coutume à 550.

Le marché est actif sur l'obligation Ouest-Algérienne 4 0/0 (garantie par l'Etat); au cours actuel les porteurs sont assurés d'un intérêt de 4.65 0/0 sans compter la prime résultant du remboursement à 500 fr.

Aucune affaire à signaler sur la Compagnie Transatlantique dont les dépenses s'accroissent de plus en plus tandis que les recettes ne font que diminuer.

Il est évident qu'avec de pareilles tendances la Compagnie aura de la peine à servir au actionnaires un dividende de 20 fr. par titre et par suite l'action devra fatalement baisser.

Les Chemins ne varient pas: le Nord cote 1,732.50, le Lyon 1,225, l'Orléans 1,310, le Midi 1,307.50, l'Est 758.75, l'Ouest 818.75.

Le Crédit Lyonnais est aussi abandonné que de coutume à 550.

Le marché est actif sur l'obligation Ouest-Algérienne 4 0/0 (garantie par l'Etat); au cours actuel les porteurs sont assurés d'un intérêt de 4.65 0/0 sans compter la prime résultant du remboursement à 500 fr.

Aucune affaire à signaler sur la Compagnie Transatlantique dont les dépenses s'accroissent de plus en plus tandis que les recettes ne font que diminuer.

Il est évident qu'avec de pareilles tendances la Compagnie aura de la peine à servir au actionnaires un dividende de 20 fr. par titre et par suite l'action devra fatalement baisser.

Les Chemins ne varient pas: le Nord cote 1,732.50, le Lyon 1,225, l'Orléans 1,310, le Midi 1,307.50, l'Est 758.75, l'Ouest 818.75.

Le Crédit Lyonnais est aussi abandonné que de coutume à 550.

Le marché est actif sur l'obligation Ouest-Algérienne 4 0/0 (garantie par l'Etat); au cours actuel les porteurs sont assurés d'un intérêt de 4.65 0/0 sans compter la prime résultant du remboursement à 500 fr.

Aucune affaire à signaler sur la Compagnie Transatlantique dont les dépenses s'accroissent de plus en plus tandis que les recettes ne font que diminuer.

Il est évident qu'avec de pareilles tendances la Compagnie aura de la peine à servir au actionnaires un dividende de 20 fr. par titre et par suite l'action devra fatalement baisser.

Les Chemins ne varient pas: le Nord cote 1,732.50, le Lyon 1,225, l'Orléans 1,310, le Midi 1,307.50, l'Est 758.75, l'Ouest 818.75.

Le Crédit Lyonnais est aussi abandonné que de coutume à 550.

4 ans et au-dessus, à réclamer pour 5,000 fr. Entrée: 100 fr., forfait 25 fr. Les entrées au second. Poids: 4 ans, 71 kil.; 5 ans et au-dessus, 76 kil. Le cheval qui sera mis à réclamer pour 3,000 fr. recevra 6 kil. de décharge; pour 2,000 fr. 9 kil. En outre, les chevaux de demi-sang recevront 3 kil. de décharge et les gentlemen 3 kil., sans toutefois que le poids minimum puisse être inférieur à 60 kil. Distance: 3,600 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 24 juin, avant midi, chez M. Guillemot, 5, rue Royale, à Paris.

**Steeple-Chase Militaire (1<sup>re</sup> série), un Objet d'art d'une valeur de 500 fr., pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chase militaires. Poids commun: 75 kil. Les chevaux de pur sang prendront 5 kil. de surcharge.**

Tout gagnant d'un steeple militaire de 1<sup>re</sup> série portera 3 kil. de surcharge; tout gagnant de deux steeple portera 5 kil. Distance: 4,000 mètres.

Engagements jusqu'au dimanche 29 juin, avant midi, chez M. Guinebert, 8, rue d'Alsace, à Saumur.

**Prix du Cercle Saint-Hubert (Cross-Country, steeple-chase, gentlemen), 1,500 francs, pour hacks et hunters, de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas pris part à une course autre que celles réservées aux hacks et hunters depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1884, et pour tous autres chevaux de même âge à réclamer pour 3,000 fr. Entrée: 50 fr. au second. Poids commun: 68 kil. Les chevaux inscrits au Stud-Book prendront 5 kil. de surcharge. Distance: 4,000 mètres.**

M. M. les propriétaires devront indiquer dans leur lettre d'engagement si leurs chevaux doivent être considérés comme hacks et hunters ou comme étant à réclamer pour 3,000 fr.

Engagements jusqu'au mardi 24 juin, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris.

**Prix de Verrie (grand steeple-chase handicap), 2,000 francs, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. — Entrée: 450 fr., forfait 50 fr., moitié au premier, moitié au second. Tout gagnant après la publication des poids prendra 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge, sans toutefois que le poids minimum puisse être inférieur à 60 kil. Distance: 4,000 mètres environ.**

Engagements jusqu'au mardi 24 juin, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris. — Publication des poids le vendredi 27 juin.

Pour tous renseignements et pour les souscriptions, s'adresser à M. GUINEBERT, rue d'Alsace, 8, à Saumur.

Lundi 7 juillet: Tir aux Pigeons.

Mardi 8 juillet: Rallye-Paper.

**Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.**

19 juin 1884, 1<sup>re</sup> séance pratique des pupilles du Bataillon scolaire, âgés de 14 ans et dûment autorisés par le père de famille.

Tir réduit à 40 mètres au fusil Gras.

Tireurs..... 44

Balles tirées..... 66

Balles mises..... 46

Nombre de points..... 407

Résultat: 69.69 p. 0/0.

Le Capitaine instructeur militaire, G. DOUSSAIN.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Troisième dimanche après la Pentecôte, fête du Sacré-Cœur de Jésus.

1<sup>re</sup> messe à 6 heures 1/4; — 2<sup>e</sup> à 8 heures.

Les messes seront dites à l'autel du Sacré-Cœur.

Le soir, à 7 heures 1/2: vêpres, allocution, rénovation de la consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus et salut solennel.

LE SOLSTICE D'ÉTÉ.

Le solstice d'été aura lieu demain samedi 26 juin, à une heure du matin. Ce sera le plus long jour de l'année.

Ce jour-là, le soleil se lève à 3 heures 58 minutes du matin et se couche à 8 heures 5 minutes du soir.

Le centre du Soleil se trouvera sur le tropique céleste du Cancer à 23 degrés 48 minutes au nord de l'équateur céleste.

Alors finira le printemps qui dure depuis l'équinoxe du printemps, 20 mars, 4 heures 47 minutes du soir, et commencera l'été qui durera jusqu'à l'équinoxe d'automne 22 septembre, à 3 heures 22 minutes du soir.

Avant-hier soir, vers 10 heures 1/2, un incendie qui a jeté un vif éclat, mais n'a pas été de longue durée, s'est déclaré à l'entrée du bourg de Saint-Florent, dans une cabane en bois goudronné servant d'atelier de corderie à M. Saumureau.

Le temps de donner l'alarme et de se rendre sur les lieux était plus que suffisant pour que les secours fussent inutiles. En moins d'une heure, tout a été réduit en cendre.

L'isolement de cette cabane au bord des prairies ne pouvait inspirer aucune inquiétude. Malheureusement elle contenait pour 1,800 fr. de matériel et marchandises et le tout n'était assuré que pour 4,500 fr. à la Providence.

Les causes de ce sinistre sont restées inconnues.

LE THÉÂTRE AU CAMP DU RUCHARD.

Nous voyons dans le Journal d'Indre-et-Loire que, pendant son séjour au camp, le 135<sup>e</sup> de ligne n'a pas engendré de mélancolie.

« Chaque soir, la musique des deux régiments se fait entendre à tour de rôle, et parfois il y a théâtre.

« Théâtre! cela vous étonne! Oui, théâtre en plein air, comme aux temps antiques. Le plus beau coup d'œil est le groupement de ces 3 ou 4 mille troupiers réunis dans un espace relativement petit; on ne voit que des têtes, et toutes ces têtes de Bretons, Gascons, Basques, Tourangeaux, Manceaux, Parisiens, Angevins, etc., etc., peuvent voir de leurs yeux et entendre de leurs oreilles les artistes émérites, tous troupiers du 77<sup>e</sup> et du 135<sup>e</sup> de ligne, qui ont donné, ce soir, leur 4<sup>e</sup> et dernière représentation. Pour vous donner une idée de ce spectacle, voici le programme d'une soirée:

1. La Parade (par la troupe du 77<sup>e</sup>). 2. Une leçon de danse (Richard, maître de danse; West, clown). 3. Avec Zidor III chansonnette, par Saillel. 4. La Réhabilitation des Auvergnats (Poot). — Entr'acte. Musique. — 5. Entrée des clowns et travail à la barre allemande, par Guesnet, Esnault, Hézard, West. 6. Quoi qu'il en soit? chansonnette. 7. La Conduite d'un mort (West, Guesnet, Esnault, Hézard). 8. Les Chasseurs d'Afrique, chœur chanté par les artistes du 77<sup>e</sup>.

« Dans une autre soirée donnée par le 135<sup>e</sup>, citons: Parade (lutteurs: Dubois, Bouten, Marty, Larvor). Le Gendarme volé, pantomime (Dablignat, Lefèvre, Besnard, Bouten). »

Nous lisons dans le Journal de la Vienne:

« On nous annonce (dirons-nous on nous menace de) la nomination de M. Grimanelli, ancien préfet des Deux-Sèvres, à la préfecture de la Vienne.

« M. Grimanelli est le beau-frère de M. Granel. A Niort, quand un prêtre passait sous les fenêtres de la préfecture, du temps de M. Grimanelli, il était salué par des coups de retentissants; cela donne une idée avantageuse de l'éducation de Grimanelli.

« Le ministre de l'intérieur, le pommade Waldeck-Rousseau, n'oserait pas nous envoyer M. André, dit de Trémontels. Il a tort, M. André (dit de Trémontels) aurait été, à Poitiers, doux comme un agneau... »

ANGERS.

Dans la journée de mardi, le jeune Pierre Tillois, âgé de dix-neuf ans, s'est pendu dans la prison du 135<sup>e</sup> d'infanterie.

Depuis plusieurs jours ce garçon était arrivé à Angers, comme engagé volontaire, et déjà il avait été condamné à quinze jours de prison.

Il s'est pendu au moyen de sa cravate, attachée à un barreau de châssis de la croisée.

LE MANS.

On lit dans l'Union de la Sarthe:

« Nous apprenons avec satisfaction que la grève des cordonniers de notre ville est terminée, et que les ouvriers et ouvrières sont rentrés dans leurs maisons respectives. »

## LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 169. Au Tonkin; texte officiel de la proclamation de Ly-Phong. Les diamants de la Couronne. Les Femmes étues. Le Divorce. La trompette du Président. Le Divorce sous la première. Le Divorce (saynète). Choses et autres. Divorçons (poésie).

Le triomphe des conservateurs se manifeste partout, et chaque jour nous annonçons un succès nouveau pour les idées que nous défendons. En Belgique, nos voisins doivent à la presse l'éclatante victoire qu'ils viennent de remporter. Imitons-les. Distribuons à profusion les bonnes publications, là est le salut. La Lanterne d'Arlequin est une œuvre courageuse et facile à répandre. Nous la recommandons à tous les ennemis de la république et des républicains.

## Théâtre de Saumur.

Les Artistes du Théâtre d'Angers, autorisés par l'Association Artistique.

DIMANCHE 22 juin 1884,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Avec le concours de

M<sup>lle</sup> MARIE SOLL, du théâtre d'Angers; M. Ph. LAMY, du théâtre d'Angers; M<sup>lle</sup> R. GÉNIN, du théâtre d'Angers.

## LA PAPILLONNE

Comédie en 3 actes, de Victorien SARDOU.

M<sup>lle</sup> Marie SOLL jouera le rôle de Camille; M. LAMY celui de Champignac.

DISTRIBUTION:

|                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| Champignac.....           | MM. Lamy.                    |
| Riverol.....              | Faucher.                     |
| Fridolin.....             | Robin.                       |
| Josselin.....             | Simian.                      |
| Joseph.....               | Maurins.                     |
| Camille.....              | M <sup>lle</sup> Marie Soll. |
| Constance.....            | R. Génin.                    |
| Antoinette.....           | Lenoir.                      |
| Une femme de chambre..... | X...                         |

Le spectacle sera terminé par:

## LES CHARBONNIERS

Opéra-comique en 1 acte, de M. Philippe Gille, musique de J. Costé.

Distribution:

|                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| Pierre Cargougnol.....   | MM. Lamy.                    |
| Bidard.....              | Faucher.                     |
| Tardivel.....            | Simian.                      |
| Thérèse Valbrezégue..... | M <sup>lle</sup> Marie Soll. |

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

## SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite:

## REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruit dans la tête et dans les oreilles, oppression, lars, gueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Galtelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, M. le docteur professeur Dédé, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kilo., 4 fr.; 1 kilo., 7 fr.; 2 kilo., 12 fr.; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez J. Russon, épicière. Du BARRY et Co, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

# CHEMISERIE SPECIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

# SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

CANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE

Aux enchères publiques,

Pour cause de cessation de commerce,

Le dimanche 22 juin 1884, à 1 heure après midi,

Et jours suivants, s'il y a lieu,

A Saumur, rue de la Petite Bilange, n° 27, au domicile de M<sup>me</sup> veuve Lafay, dit Cotton.

Il sera vendu :

Grandes tables de salle à manger, buffet-desserts, chaises, tabourets, calorifère, tableaux, pendules, glaces, petit bureau, table de cuisine, buffet à deux corps, billot, cuvier à lessive avec support ;

Commodes, tables de nuit, bois de lit, coquettes, matelas, couvre-pieds, couvertures en laine, oreillers, traversins, rideaux, descentes de lit et lits de fer ;

Batterie de cuisine en cuivre et fer battu, vaisselle, verrerie, bols à vin chaud, réchauds de table, fourneau et appareils à gaz, coffre à son et avoine, harnais de charrette, accessoires d'écurie et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (463) CH. MILLION.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884, BEAU ET VASTE

MAGASIN Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M<sup>me</sup> DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

## A VENDRE

Deux bons Billards

S'adresser au CAFÉ DE LA PAIX.

## A VENDRE

D'OCCASION

Magnifique Gaveuse

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mercredi 25 juin 1884, à une heure après midi.

A Saumur, rue de la Mareillette, n° 2, à la Société du Commerce,

DES

## OBJETS MOBILIERS

Ci-après désignés.

Il sera vendu :

Verres ordinaires, à pieds, à bière et à liqueurs, porte-cannes et parapluies en fonte, calorifère, appareils à gaz, tables, chaises, tabourets, glaces, pendule œil-de-bœuf, rideaux et torchons ;

Jeux de jacquets, dominos, dames, tapis pour cartes, un bon billard avec tous ses accessoires ;

Rouleau en pierre pour jeu de boule, fûts et bouteilles vides, bancs de jardin et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (448) CH. MILLION.

## A LOUER

## UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

## JOLI COUPÉ NEUF

Dernier modèle.

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

D'OCCASION,

## UNE BONNE CALÈCHE

S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

## UN BON CAFÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

## ENTREPRISE RAYNAULT

M<sup>me</sup> veuve RAYNAULT a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle continue comme par le passé son service d'Omnibus pour les Gares, la Ville et la Campagne. (436)

## AUX ÉLÉGANTS

## CHEMISERIE MODÈLE

## M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

## La maison se charge des RÉPARATIONS.

Pour cause d'agrandissement, à partir du 24 juin, les magasins et ateliers sont transférés 43, rue du Portail-Louis.

## AVIS

M. RENARD, agent d'affaires, représentant du Crédit Foncier de France, agent général de la Compagnie d'assurances l'Urbaine, a transféré son domicile 16, rue Verte, à Saumur. (452)

## Manufacture de Pianos et Orgues

Rue de Montreuil, 119, Paris

12 Médailles d'honneur

## LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

## CIDRES

De Bretagne et de Normandie.

M. RENÉ ROUSSEAU prévient ses clients qu'il tient à leur disposition un choix considérable de cidres, meilleurs encore que ceux vendus jusqu'à ce jour, et dont la qualité tout à fait supérieure ne craint aucune altération par suite des chaleurs.

A partir du 24 juin, s'adresser au nouveau domicile de M. ROUSSEAU, rue Nationale, 19, ou au dépôt, place du Roi-René, magasins Pichat.

UN HOMME désire trouver une place comme domestique-jardinier ou comme garde particulier.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin mani de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

UN MÉNAGE demande une place le mari comme jardinier ou cocher la femme comme femme de basse-cour et cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

## LIBRAIRIE JAVAUD

ON DEMANDE un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire.

ON DEMANDE un concierge. S'adresser au bureau du journal.

M. FUSELLIER, Louis, rue Haute-Saint-Pierre, n° 27, se propose pour servir dans les diners, cirer les parquets, remplacer les domestiques, mettre le vin en bouteilles et remplir tous les emplois de ce genre qu'on voudra bien lui confier.

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE  
Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Aiguillages, etc.

### LÉONARD PAUPIER

84, Rue Saint-Maur, à PARIS  
50 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR

MEDAILLE D'ARGENT à NICE 1884

### LA CIRE PARISIENNE

produit minéral breveté en tous pays, adopté par les Administrations civiles et militaires, remplace la cire d'abeilles dans toutes ses applications domestiques, commerciales et industrielles ; — elle n'est pas falsifiée comme elle, par des matières animales ou végétales.

Elle donne, par son usage, une économie de 30 0/0 et par son prix de vente une économie de 25 0/0. Soit : une économie réelle de 55 0/0 sur les cires ordinaires.

Elle donne un vernis brillant et uniforme sans modifier la nuance des bois les plus délicats. — L'encastiquage fait avec la Cire Parisienne, de couleurs les plus variées, est supérieure à toutes les encastiquages connues. — Sa coloration est toujours fixe et inaltérable. — En Vente chez les Marchands de couleurs et Peintres.

Concessionnaires exclusifs : MM. PEIGNIET-CHANGEUR & C<sup>e</sup>  
3, Boulevard Magenta, PARIS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JUIN 1884.

| Valeurs au comptant          |                |                | Valeurs au comptant         |                |                | Valeurs au comptant              |                |                | Valeurs au comptant     |                |                |
|------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|----------------|----------------|----------------------------------|----------------|----------------|-------------------------|----------------|----------------|
|                              | Clôture précé. | Dernier cours. |                             | Clôture précé. | Dernier cours. |                                  | Clôture précé. | Dernier cours. |                         | Clôture précé. | Dernier cours. |
| 3 %                          | 78 37          | 78 40          | Est                         | 757 50         | 760            | Obligations.                     |                |                | Gaz parisien            | 524            | 525            |
| 3 % amortissable             | 80 20          | 80 20          | Paris-Lyon-Méditerranée     | 1220           | 1221 25        | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 515            | 514            | Est                     | 384 50         | 384            |
| 3 %                          |                |                | Midi                        | 1207 50        | 1205           | — 1865, 4 %                      | 519            | 520            | Midi                    | 374            | 376            |
| 4 1/2 %                      | 107 23         | 107 25         | Nord                        | 1730           | 1730           | — 1869, 3 %                      | 408 50         | 408 75         | Nord                    | 378            | 377 50         |
| 4 1/2 % (nouveau)            | 108 20         | 108 10         | Orléans                     | 1312 50        | 1305           | — 1871, 8 %                      | 399 50         | 400            | Orléans                 | 373 50         | 374            |
| Obligations du Trésor        | 520            | 520            | Ouest                       | 815            | 820            | — 1875, 4 %                      | 516            | 513            | Ouest                   | 376            | 374            |
| Banque de France             | 5180           | 5178 75        | Compagnie parisienne du Gaz | 1475           | 1475           | — 1876, 4 %                      | 513            | 512 50         | Paris-Lyon-Méditerranée | 379            | 379            |
| Société Générale             | 468 75         | 470            | Canal de Suez               | 2027 50        | 2015           | Bons de liquid. Ville de Paris   | 520            | 520 50         | Paris-Bourbonnais       | 375            | 375            |
| Comptoir d'escompte          | 970            | 967 50         | C. gén. Transatlantique     | 505            | 507 50         | Obligations communales 1879      | 448 50         | 450            | Canal de Suez           | 375            | 370            |
| Crédit Lyonnais              | 550            | 555            |                             |                |                | Obligat. foncières 1879 3 %      | 448            | 448            |                         |                |                |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1332 50        | 1335           |                             |                |                | Obligat. foncières 1883 3 %      | 357 50         | 357 50         |                         |                |                |
| Crédit mobilier              | 333 75         | 332 50         |                             |                |                |                                  |                |                |                         |                |                |

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

| Ligne d'Orléans (Service d'Hiver) |            |          |                                   | Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 19 Mai 1884) |            |           |            |            |            |                               |                           |            |           |            |              |      |
|-----------------------------------|------------|----------|-----------------------------------|---|------------|-----------|------------|------------|------------|-------------------------------|---------------------------|------------|-----------|------------|--------------|------|
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.    |            |          |                                   | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY                                     |            |           |            |            |            | MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR     |                           |            |           |            |              |      |
| Heures                            | Minutes    | Matin    | Soir                              | Mixte matin   | Omn. matin | Omn. soir | Mixte soir | Mixte soir | Mixte soir | Omn. matin                    | Mixte matin               | Mixte soir | Omn. soir | Mixte soir | Direct. soir |      |
| 3 heures                          | 8 minutes  | du matin | express-poste.                    | Saumur  | 6 05       | 7 24      | 9          | 1 15       | 3 45       | 7 50                          | Montreuil-Bellay          | 6 49       | 9 45      | 1 52       | 5 04         | 8 30 |
| 6                                 | 55         | —        | matin (s'arrête à la Possonnière) | Chacé-Varrains  | 6 15       | 7 32      | 9 08       | 1 24       | 4 03       | 8                             | Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg | 7 04       | 10 10     | 2 08       | 5 20         | 8 46 |
| 9                                 | 16         | —        | matin, omnibus-mixte.             | Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg                                     | 6 23       | 7 39      | 9 15       | 1 32       | 4 19       | 8 08                          | Chacé-Varrains            | 7 12       | 10 26     | 2 16       | 5 28         | 8 54 |
| 1                                 | 25         | —        | soir, —                           | Montreuil-Bellay  | 6 39       | 7 52      | 9 28       | 1 46       | 4 37       | 8 24                          | Saumur                    | 7 23       | 10 39     | 2 28       | 5 40         | 9 06 |
| 3                                 | 32         | —        | —                                 |   |            |           |            |            |            |                               |                           |            |           |            |              |      |
| 7                                 | 15         | —        | express, omnibus.                 |   |            |           |            |            |            |                               |                           |            |           |            |              |      |
| 10                                | 36         | —        | (s'arrête à Ange.s.)              |   |            |           |            |            |            |                               |                           |            |           |            |              |      |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.     |            |          |                                   | SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS                                 |            |           |            |            |            | THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR |                           |            |           |            |              |      |
| Heures                            | Minutes    | Matin    | Soir                              | Mixte matin   | Omn. matin | Omn. soir | Mixte soir | Mixte soir | Mixte soir | Omn. matin                    | Mixte matin               | Mixte soir | Omn. soir | Mixte soir | Direct. soir |      |
| 3 heures                          | 26 minutes | du matin | direct-mixte.                     | Saumur (départ)   | 6 05       | 7 24      | 1 15       | 3 45       | 7 50       | Thouars (départ)              | 5 40                      | 8 58       | 1 07      | 4 20       | 7 43         |      |
| 8                                 | 21         | —        | omnibus.                          | Montreuil-Bellay  | 6 53       | 7 55      | 2 2        | 4 50       | 8 41       | Brion-s-Thouet                | 5 58                      | 9 10       | 1 19      | 4 30       | 7 57         |      |
| 9                                 | 37         | —        | express.                          | Lernay  | 7 02       | 8 04      | 2 11       | 4 59       | 8 51       | Lernay                        | 6 07                      | 9 18       | 1 28      | 4 37       | 8            |      |
| 12                                | 48         | —        | soir, omnibus-mixte.              | Brion-s-Thouet  | 7 14       | 8 09      | 2 19       | 5 4        | 8 59       | Montreuil-Bellay              | 6 49                      | 9 45       | 1 52      | 5 04       | 8 30         |      |
| 4                                 | 44         | —        | —                                 | Thouars (arrivée)   | 7 29       | 8 22      | 2 32       | 5 19       | 9 16       | Saumur (arrivée)              | 7 23                      | 10 39      | 2 28      | 5 40       | 9 06         |      |
| 7                                 | 4          | —        | omnibus (s'ar. à Tours)           |   |            |           |            |            |            |                               |                           |            |           |            |              |      |
| 10                                | 24         | —        | express-poste.                    |   |            |           |            |            |            |                               |                           |            |           |            |              |      |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.